Journal de la société statistique de Paris

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 28 (1887), p. 249-254 http://www.numdam.org/item?id=JSFS 1887 28 249 0>

© Société de statistique de Paris, 1887, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



Article numérisé dans le cadre du programme Numérisation de documents anciens mathématiques http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

No 8. — AOUT 1887.

FACULTÉ DE OROJA

SALLE DE TRAVAIL

SE CONOMIQUES STATISMENT

T.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1887.

En l'absence de M. Yvernès, la séance est présidée par M. E. Levasseur.

M. Levasseur donne lecture de la lettre suivante que vient de lui adresser M. Yvernès:

Mon cher Collègue,

J'avais espéré jusqu'au dernier moment pouvoir me rendre à la séance de ce soir, mais malgré mes efforts je ne puis vaincre la souffrance et je me vois forcé de rester sur mon lit de douleur. Je regrette d'autant plus ce fâcheux contre-temps que j'aurais été heureux de remercier ceux de mes confrères qui ont bien voulu m'adresser des félicitations à l'occasion de ma promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur. Si, comme fonctionnaire, j'ai été sensiblement flatté de la distinction accordée à mes quarante années de travail et d'efforts, comme homme j'ai été profondément touché des nombreux témoignages d'affection qui m'ont été donnés. De pareilles marques d'estime venant de membres de la Société de statistique ont pour moi un double prix, car elles émanent à la fois de savants et d'amis; je vous prie de vouloir bien être auprès d'eux l'interprète de mes sentiments de vive gratitude.

Agréez, etc. Yvernès.

M. le Président fait part à l'assemblée de la mort récente du D'Berg, qui a dirigé pendant plus d'un demi-siècle le bureau royal de statistique de Suède, et qui s'est fait connaître encore tout dernièrement par sa statistique internationale de la population, dont il avait été chargé par le Congrès de Saint-Pétersbourg. Le D'Berg était un de nos collègues les plus vénérés et en même temps des plus aimables. Sa perte sera vivement ressentie dans le monde savant.

Le procès-verbal de la séance de juin est adopté. Il est procédé au dépouillement de la correspondance.

M. Yves Guyot annonce que la prochaine session de l'Association française pour l'avancement des sciences se tiendra à Toulouse, du 22 au 29 septembre prochain,

et il convie ses collègues de l'Économie politique et de la Statistique, à prendre part à cette réunion par leur présence ou par leurs travaux.

Il est donné lecture d'une lettre adressée au président par l'honorable M. Boutin, directeur général des contributions directes :

Monsieur le Président,

Vous avez appelé mon attention sur l'intérêt que présenterait, au point de vue de la vulgarisation de la science économique, la publication, dans les Recueils des actes administratifs des préfectures, des renseignements relatifs à la consistance des cotes foncières recueillis en 1884 par les soins du service des contributions directes.

J'ai soumis cette pensée, dont j'apprécie hautement l'utilité, au Ministre des finances, qui, de son côté, a saisi de la question, en l'appuyant d'un avis favorable, son collègue de l'intérieur.

Ce dernier ne s'est pas montré hostile à la proposition qui lui a été faite; mais il objecte que la publication des renseignements dont il s'agit entraînera des frais considérables, qui ne peuvent être prélevés sur le fonds d'abonnement des préfectures, ce fonds étant à peine suffisant pour pourvoir à tous les besoins du service, et il ne voit la possibilité de donner satisfaction à votre demande qu'en réclamant le concours financier des départements; il annonce, en conséquence, l'intention de demander aux conseils généraux, dans leur session d'août, de voter les fonds nécessaires à l'exécution du travail.

J'aime à croire que toutes les assemblées départementales consentiront à s'imposer cette dépense et que le vœu de la Société de statistique, tout en souffrant quelque retard dans sa réalisation, n'en deviendra pas moins un fait accompli dans un avenir prochain.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conseiller d'État, Directeur général des Contributions directes, Boutin.

- M. le Président remercie M. Boutin de ses efforts pour satisfaire à un vœu exprimé par la Société, et il ne doute pas qu'ils ne soient couronnés d'un plein succès.
 - M. Sénéchal envoie ses remerciements à la Société pour sa récente nomination.
- M. le Secrétaire général fait une rapide analyse des ouvrages transmis à la Société, parmi lesquels il cite particulièrement les deux dernières livraisons du Journal de la Société de statistique de Londres.
- M. Chevsson présente, de la part de M. Tessier, professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine de Lyon, les recherches de statistique générale que ce savant hygiéniste vient de publier sur les grandes maladies infectieuses de Lyon de 1881 à 1886.
- M. le D^r Tessier a employé d'une façon magistrale les procédés graphiques à l'étude de la marche des épidémies dans leurs rapports avec la température, la pression barométrique, la hauteur de la nappe souterraine. Son travail peut être présenté comme un modèle et certaines des conclusions auxquelles il a été conduit, dépassant les proportions d'une vérité locale, s'élèvent à la hauteur d'une loi générale.
- M. DE FOVILLE présente au nom de M. Bienaymé, archiviste au ministère des finances, un ouvrage important sur l'histoire des droits d'entrée et d'octroi à Paris; il espère que M. Biollay, qui est si compétent en ces matières, voudra bien faire pour le Journal un compte rendu détaillé de ce travail.

M. de Foville demande à profiter de ce qu'il a la parole pour faire une courte communication, qui lui paraît avoir un certain caractère d'actualité, étant donné le scandale statistique qui s'est produit tout dernièrement à la Chambre des communes à propos de la discussion de la loi d'éviction. Cette communication qui tend à critiquer les travaux d'un statisticien anglais bien connu, soulève, à plusieurs reprises, les applaudissements et les rires de l'assemblée.

M. Levasseur présente le 2° fascicule du Bulletin du Conseil supérieur de statistique, et profite de cette occasion pour rendre compte de l'état actuel des travaux de la deuxième session du Conseil.

La question des moyennes, qui a donné lieu à d'intéressants débats, n'a pu obtenir de solution définitive et sera remise à l'étude de la troisième session.

En ce qui concerne la question de recensement des propriétés bâties dont l'honorable M. Boutin était le rapporteur, on sait que M. le Ministre des finances a obtenu un crédit provisoire d'un million qui lui permettra de commencer immédiatement cette importante opération.

La statistique des professions, soutenue par M. E. Cheysson, a abouti à un vœu qui pourra être réalisé lorsque les fonds nécessaires auront été votés par le Parlement.

Enfin, la commission des superficies coloniales a émis un vœu qui a été agréé, et le Ministre des colonies s'empressera d'y satisfaire dans la mesure du possible. Un travail analogue pour la France est actuellement en cours d'exécution au ministère de la guerre, et l'on peut espérer qu'on connaîtra prochainement la superficie exacte de chacun de nos départements.

M. Levasseur rend ensuite compte de la première session de l'Institut international de statistique qui s'est tenue à Rome, dans la semaine de Pâques. Cette session a répondu aux espérances que l'on avait pu fonder sur elle. Le nombre des assistants a été considérable. Il y avait 55 membres présents, sans compter les nombreux invités italiens. L'hospitalité de l'Italie a été généreuse et large. Le Ministre des finances a été mis à la disposition de l'Institut, et deux ministres ont cru devoir présider sa première et sa dernière séance, et il n'est pas sans intérêt de citer une phrase typique d'un des discours que le Ministre du commerce, M. Grimaldi, a prononcé à cette occasion:

Vous représentez l'expérience, Messieurs, et c'est dans l'expérience bien faite et bien interprétée que réside la force des sciences d'observation.

Ainsi donc, Messieurs, entre vos études et les préoccupations de la politique, il existe un lien étroit. Les statisticiens et les hommes d'État servent la même cause par des moyens différents. La politique — je parle de l'administration intérieure des sociétés — trouve dans la statistique un auxiliaire précieux, souvent un guide. Elle lui doit beaucoup; elle lui devra encore davantage, à mesure que les statisticiens étendront le champ de leurs recherches et perfectionneront leurs méthodes d'investigation.

Le Congrès a été clos par une réception de leurs Majestés le Roi et la Reine d'Italie, qui ont daigné entretenir de leurs travaux chacun des membres du Congrès.

La France était représentée par un grand nombre de membres : MM. Bertillon, Cheysson, de Foville, Juglar, Levasseur, Loua, Yvernès, Vacher, membres titulaires; MM. Léon Say et O. Gréard, membres honoraires. Notre jeune secrétaire, M. Liégeard,

avait été invité à rédiger les procès-verbaux de la session. Enfin notre collègue, M. Ch. Letort, s'est chargé d'en faire le compte rendu pour le *Journal des économistes*.

Le compte rendu des séances de l'Institut sera très prochainement publié et on pourra apprécier l'étendue et l'importance de ses travaux, mais dès à présent, M. Levasseur croit devoir dire un mot de la révision des statuts votés à Londres. Toute distinction entre les membres titulaires et associés a été effacée, et le nombre des membres titulaires a été porté à 150.

La prochaine réunion de l'Institut aura lieu en 1889 à Paris, et comme il a été décidé que l'Institut pourrait inviter à ses séances les statisticiens connus par leurs travaux, il y a tout lieu de penser que la Société de statistique y prendra la part que lui assure sa notoriété.

M. LAFABRÈGUE présente un volume de M. Fleury, sur la protection de l'enfance dans le département de la Creuse, et insiste principalement sur la méthode rigoureuse qu'a employée l'auteur pour mesurer la mortalité des enfants.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les conclusions du rapport de M. le sénateur Claude, des Vosges, relatif à l'alcoolisme.

M. Hartmann, dans un travail très étudié, qui sera reproduit in extenso dans le Journal de la Société, critique le rapport de M. Claude à deux points de vue principaux, la méthode employée pour établir la consommation moyenne de l'alcool, et l'influence du nombre des débits sur la propagation de l'alcoolisme. M. Hartmann termine en exprimant le vœu que la statistique des débits de boisson soit complétée et améliorée, car le nombre des licences, tel que M. Claude l'a relevé, ne donne qu'une faible idée du nombre exact des débits proprement dits.

M. Fournier de Flaix, qui prend la parole après M. Hartmann, s'exprime ainsi qu'il suit :

Messieurs,

Grace à la complaisance de M. Loua, notre secrétaire général, j'ai pu prendre une connaissance complète des deux volumes et de l'atlas publiés par le Sénat sur la question de l'alcool. Ces trois documents sont dus, les deux premiers à M. Claude, des Vosges, et le troisième à M. Turquan.

Ils sont les uns et les autres du plus grand intérêt; ils contiennent sur la question de l'alcoolisme, d'une part, et, de l'autre, sur la production, la consommation et la taxation des alcools et des boissons alcooliques, un ensemble de renseignements et de tableaux comparatifs qu'on ne trouve encore que là.

Les graphiques, dressés par M. Turquan et composant l'atlas, sont particulièrement remarquables. Je citerai tout spécialement ceux qui sont relatifs à la consommation des vins en France, parce que ces graphiques offrent pour la France un intérêt plus général que les autres.

Vous avez déjà consacré plusieurs séances à l'examen des questions aussi nombreuses que complexes que soulève ce qu'on appelle actuellement l'alcoolisme.

Vous savez tous combien d'intérêts particuliers, anciens et nouveaux, s'y rattachent. Je me garderai donc bien de chercher à reprendre ces questions dans leur ensemble, de crainte de froisser des convictions que je respecte sans les partager ou de fatiguer votre attention sur des problèmes qui sont loin de pouvoir être résolus par la statistique.

Je me bornerai à vous montrer très brièvement que les travaux de M. Claude, des Vosges, et de M. Turquan, loin d'avoir amoindri les résultats auxquels je suis moi-même

arrivé et dont je vous ai entretenu déjà, les ont si pleinement confirmés que je me suis décidé à faire paraître une édition particulière des articles qui ont été publiés par la Revue scientifique, en utilisant les études de nos savants confrères.

Voici, quant à présent, les points les plus saisissants sur lesquels j'appelle votre attention :

1º Loi du climat. — J'ai établi, il est vrai, après bien d'autres, que la consommation de l'alcool dépendait du climat.

Ouvrez les graphiques de l'atlas de nos confrères relatifs à la consommation des alcools, des cidres, des bières et des vins, l'évidence se manifeste immédiatement.

Mais cette évidence est double — elle contient elle-même sa justification.

En effet, les teintes les plus fortes de la consommation de l'alcool sont au nord de la Loire, tandis que les teintes les plus foncées de la consommation des vins se trouvent au sud.

Le fait est tellement constant que si, dans un tableau spécial, pages 118 et 119 du rapport de la consommation des alcools et des vins en France en 1885, vous relevez les départements dans lesquels on consomme le plus d'alcool, vous constatez immédiatement que ce sont les départements dans lesquels on consomme le moins de vin.

Le besoin est donc la base de la consommation de l'alcool.

2º Moyenne alcoolique. — Ces réflexions me conduisent à une constatation non moins importante et qui peut-être vous surprendra, c'est que la moyenne alcoolique de la France a subi une forte diminution.

La méthode, pour établir cette moyenne, est donnée par le rapport de nos confrères, page 122. La moyenne est formée en ajoutant à la consommation d'alcool pur la quantité d'alcool contenu dans les vins (le dixième), dans les bières et dans les liqueurs. D'après cette méthode, la consommation moyenne de l'alcool du département de l'Ain est évaluée à 7^{litres},63 par tête.

Grace aux nombreux tableaux contenus dans l'atlas graphique, je puis utiliser immédiatement cette méthode pour montrer que de 1873 à 1885 la moyenne alcoolique de la France s'est affaiblie. En effet :

					Année 1885.	Année 1873.
Consommation	des	vins.			75	119
	des	cidres			18	12
	des	bières			22	15
	des	alcools	; .	•	$^{-3,9}$	2,84
					118,9	148,84

Vous voyez combien est grande la diminution et comme cette diminution porte sur le vin, vous comprenez pourquoi la consommation de l'alcool a augmenté — vous le touchez des doigts — aussi ces deux faits, augmentation de la consommation de l'alcool et diminution de celle des vins, sont-ils parallèles.

Vous en avez la preuve dans les graphiques. J'ajoute que la consommation de l'alcool aurait dû être plus considérable.

Mais il y a été suppléé par l'accroissement de la consommation des bières et des cafés.

- 3° Alcoolisme. Par suite, les faits d'alcoolisme (aliénation mentale, criminalité, natalité, suicides) ne doivent pas avoir l'importance qu'on leur avait attribuée : c'est ce qui résulte encore des études et graphiques de nos confrères.
 - a) lyresse: 1873, 52,613 cas; 1884, 54,943 cas.
 - b) Criminalité: Nord de la France: coefficient alcoolique, 6; coefficient criminel, 14;
 Nord-Est: coefficient alcoolique, 6; coefficient criminel, 3;
 Sud-Est: coefficient alcoolique, 2; coefficient criminel, 10.

c) Suicides : Alcoolique. L'augmentation des suicides de 1871 à 1885 a été de 11 p. 100, moyenne.

Eh bien, de 1866 à 1870 elle a été de 14 p. 100, moyenne alcoolique inférieure.

d) Aliénation mentale : Moyenne, aliénés alcooliques :

Vous le voyez, les chiffres sont en opposition complète avec les théories préconçues.

4° Fraudes. — Enfin, je termine ces observations en relevant un chiffre que nos confrères ont accepté sans l'examiner : c'est celui des fraudes qu'ils évaluent à 1,073,000 hectolitres.

Ils en ont conclu que les bouilleurs de cru privaient le Trésor de 1,073,000 hectolitres, lesquels multipliés par 153 fr., donnent 164 millions.

M. Leroy-Beaulieu s'étant inscrit en faux contre cette assertion qu'il a purement et simplement qualifiée d'extravagante, je crois que nos confrères feraient prudemment de l'abandonner à son auteur A. Luzet, car elle n'est justifiée en aucune manière.

Quel est l'esprit sérieux qui admettra un seul instant qu'en France 1,073,000 hectolitres d'alcool pur échappent à notre infanterie et à notre cavalerie de gardes à pied et à cheval.

Si vous divisez 164 millions entre les 243,000 bouilleurs qui ont opéré en 1885, vous trouvez qu'il y aurait à payer pour chacun 674 fr. d'impôt; ce qui est une véritable chimère fiscale comme l'affirme encore M. Leroy-Beaulieu.

Sous le bénéfice de ces observations que je développerai dans une brochure prochaine, je ne saurais trop rendre hommage aux études de MM. Claude, des Vosges, et Turquan, et aux services qu'elles rendent à la statistique.

- M. Turquan se propose de contester, sur plusieurs points, les affirmations de MM. Hartmann et Fournier de Flaix; mais, vu l'heure avancée, il demande que la suite de la discussion soit renvoyée à la prochaine séance.
- M. Chevsson ajoute qu'il aura, lui aussi, quelques nouvelles observations à présenter, notamment en ce qui concerne les alcools d'industrie.
- M. le Président annonce que, selon l'usage, la Société prendra ses vacances pendant les mois d'août et de septembre.

La séance de rentrée aura lieu le 19 octobre prochain.

La séance est levée à onze heures un quart.